



Conseil d'administration du 18 novembre 2016

Résolution n° 2016/29- CA

« Life_Pastoralp »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2017 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet «Life_PASTORALP» qui répond à l'objectif 6 « Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières » et les orientations 1.1.2 « Observer et anticiper les évolutions du territoire », 3.6 « Soutenir la gestion globales des alpages » de la Charte du Parc national des Ecrins.
- approuve le calendrier de réalisation du projet : octobre 2017 – juin 2022
- approuve le plan de financement de l'opération et l'inscription de cette dépense au budget :

Ressource	Montant
Contributions de l'Union européenne au titre du programme LIFE	252 615 €
Parc national des Ecrins	159 787 €
Total	412 402 €

- s'engage à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- sollicite une aide de l'Europe au titre du programme opérationnel LIFE 2014-2020, de 252 615 € ,
- s'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés et à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction des dossiers.

Le président
du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE